

MARCHE DE NOEL 2023 DE MAUSSANE LES ALPILLES

du vendredi 8 au dimanche 10 décembre 2023

Organisé par l'association des commerçants et la commune de Maussane les Alpilles

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT à votre dossier de candidature :

- Photographies couleur des produits ou services proposés ;
- Extrait d'inscription au Registre de commerce datant de moins de 3 mois, ou tout autre document attestant de votre qualité de commerçant ou d'auto-entrepreneur.
- Tout autre élément que vous souhaitez porter à la connaissance de la Commission de sélection.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE EST A RETOURNER AVANT LE

***31 octobre 2023* A LA MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES**

CANDIDATURE AU VILLAGE DE NOEL

1^{ère} candidature

vous avez déjà participé...OUI /NON année.....

Vous souhaitez :

- Un chalet partagé

- chalet partagé avec.....(dans ce cas chaque partenaire doit remplir un dossier)

- je n'ai pas de partenaire, selon attribution

- Un chalet entier (4m/2m)

COORDONNÉES DE L'EXPOSANT

Nom commercial.....Année de création :

.....

Nom/ Prénom du gérant :.....

Adresse

complète :.....

.....

Tél :Tél. mobile

E-mail :

Site internet :

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIETE

N° de registre du commerce et des sociétés (joindre photocopie de moins de 3 mois) :

.....

N° de registre des métiers (joindre photocopie) :

.....

Statut juridique de la société :

Envisagez-vous d'embaucher pour la période du marché si votre candidature est retenue ?

Oui Non

Attestation d'assurance en cours de validité à joindre au dossier, portant la mention qu'elle couvre l'utilisation d'un chalet de Noël pour la période concernée.

NB : nos chalets -échoppes commerciales mesurent 4 mètres sur 2 mètres, équipés d'étagères, d'un comptoir, d'un éclairage, d'un branchement électrique d'une puissance de 3 Kva. d'une porte d'accès sécurisée sur le côté.

Le candidat s'engage à être présent dans le chalet qui lui serait attribué, durant les heures d'ouverture du marché de Noël de :

17 h jusqu'à 21h00 le vendredi et de 10h30 à 20h00 le samedi et dimanche.

LE TARIF DEMANDÉ POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN CHALET COMPLET EST DE 150€ (Pour un chalet partagé, un demi-tarif sera appliqué).

Le2023

Lu et accepté

Le Candidat (signature + tampon)